

# SCHAEFFLER



*Collaboration*

*Responsabilité*

*Respect*

*Intégrité*

*Équité*

*Confiance*

*Transparence*

Code de conduite du groupe Schaeffler

## Transparence, confiance et collaboration



Mesdames, Messieurs,  
Chers collaborateurs,

L'activité entrepreneuriale chez Schaeffler est basée sur le respect mutuel, l'intégrité et l'équité.

Nous souhaitons être un partenaire fiable pour nos associés, clients, fournisseurs et bien sûr nos collaborateurs. Les trois facteurs essentiels de la réussite sont ainsi la transparence, la confiance et la collaboration. La transparence crée la confiance, et la confiance est la base d'une bonne collaboration.

En tant qu'entreprise familiale, nous avons acquis une excellente réputation auprès de nos clients, fournisseurs et le grand public grâce à des décennies d'excellent travail, de technologies innovantes et d'une qualité de premier plan. C'est un bien précieux que nous souhaitons consolider et développer.

Nous souhaitons continuer à croître de manière rentable. Mais pas à tout prix. L'importance d'une affaire ne peut être la source de la transgression des règles et des lois en vigueur. Un comportement irresponsable peut entraîner des dégâts considérables. Pour cette raison, nous devons respecter les règles et les lois et considérer cela comme une partie intégrante de notre culture d'entreprise. La mise à jour de notre code de conduite a pour objectif de donner une orientation. Il s'applique à tous de la même manière – au directoire, aux cadres, à chaque collaborateur – et représente également une garantie aux personnes extérieures.

Chers collaborateurs, nous souhaitons tous contribuer au succès durable du groupe Schaeffler. Appliquez ce code de conduite et agissons au quotidien dans nos relations ainsi qu'envers nos partenaires et le public de manière conséquente selon ses lignes directrices.

Nous vous remercions de votre soutien.

Sincères salutations,

A handwritten signature in blue ink, reading "Klaus Rosenfeld". The signature is fluid and cursive.

Klaus Rosenfeld | Président du Directoire

## PREAMBULE

L'équité, le respect mutuel et l'intégrité au sein du groupe Schaeffler sont les pierres angulaires sur lesquelles repose notre action. Schaeffler assume sa responsabilité d'entreprise et crée de ce fait les conditions menant au succès durable de l'entreprise.

Ce code énonce les principes et les pratiques qui doivent être suivis en toute âme et conscience, par tous les collaborateurs, les cadres et le directoire de Schaeffler, ainsi que par ses partenaires commerciaux.

Ce code élaboré par l'ensemble du directoire avec le soutien inconditionnel de la famille Schaeffler souligne l'importance que Schaeffler attache au comportement responsable de l'entreprise.

Le directoire de Schaeffler AG attend de chaque collaborateur qu'il se sente personnellement responsable du respect du présent code de conduite et qu'il encourage ses collègues à s'y conformer aussi.

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Exigences générales en matière de comportement</b>	
1.1	Transparence, confiance et collaboration	6
1.2	Respect des lois en vigueur	6
1.3	Respect des droits de l'Homme	7
1.4	Précautions lors de l'usage des biens de l'entreprise	7
1.5	Éviter les conflits d'intérêt	7
<b>2</b>	<b>Comportement envers les partenaires et les tiers</b>	
2.1	Intégrité	8
2.2	Concurrence loyale	8
2.3	Lutte contre la corruption	9
2.4	Contrôles des échanges	9
<b>3</b>	<b>Traitement des informations</b>	
3.1	Protection des informations confidentielles	10
3.2	Respect des dispositions relatives à la protection des données	10
<b>4</b>	<b>Comportement envers les collaborateurs et collègues</b>	
4.1	Conditions de travail équitables et développement des compétences du collaborateur	11
4.2	Diversité et principe de l'égalité du traitement	11
4.3	Conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle	11
4.4	Refus du travail forcé et du travail des enfants	11
4.5	Dialogue avec les employés et les représentants des salariés	11
<b>5</b>	<b>Environnement, sécurité et santé</b>	
5.1	Gestion durable	12
5.2	Environnement de travail sécurisé	12
<b>6</b>	<b>Notification, informations et interlocuteurs</b>	
6.1	Notification d'actes répréhensibles de toute nature	14
6.2	Interlocuteurs sur place	14
6.3	Compliance & Corporate Security	15
6.4	Système d'information anonyme	15

# 1 EXIGENCES GENERALES EN MATIERE DE COMPORTEMENT

## 1.1 Transparence, confiance et collaboration

Schaeffler souhaite être un partenaire fiable. Par conséquent, les actions de Schaeffler et de ses collaborateurs envers les associés, clients, fournisseurs et entre eux sont transparentes. La transparence est cruciale pour établir la confiance et bénéficier d'une collaboration réussie.

Une collaboration responsable exige des actions et des décisions transparentes et compréhensibles. Ce n'est qu'à cette condition qu'elles gagneront l'adhésion nécessaire.

La transparence dans la collaboration signifie aussi de réagir de manière ouverte et honnête face aux problèmes et erreurs.

## 1.2 Respect des lois en vigueur

Schaeffler et ses collaborateurs respectent et se conforment à toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales en vigueur sur tous les sites où l'entreprise exerce ses activités. Le respect de ces lois et règlements est une condition préalable à la réussite commerciale durable. Toute violation peut entraîner des conséquences graves telles que des sanctions pénales, des amendes et des atteintes à la réputation.

Schaeffler ne tolère pas de telles violations et attend des collaborateurs et des partenaires commerciaux qu'ils se conforment aux lois et règlements applicables. Si les réglementations nationales sont plus restrictives que celles en vigueur chez Schaeffler, ce sont ces réglementations nationales qui prévalent.

Les principes décrits dans le présent code de conduite constituent une norme minimale pour Schaeffler ; toutes les dispositions spécifiques nationales qui reposent sur des particularités culturelles restent applicables.





### 1.3 Respect des droits de l'Homme

Le respect des droits de l'homme fait partie intégrante de la responsabilité sociale de l'entreprise. Schaeffler et ses collaborateurs respectent la dignité et les droits personnels de chaque collaborateur et collègue de travail ainsi que des tiers avec lesquels l'entreprise entretient une relation commerciale.

### 1.4 Précautions lors de l'usage des biens de l'entreprise

Schaeffler accorde beaucoup d'importance à la protection des biens de l'entreprise, y compris tous les éléments corporels et incorporels, tels que les ordinateurs, les systèmes d'information et la propriété intellectuelle. Les biens de l'entreprise doivent être exclusivement utilisés dans le cadre de la mission de l'entreprise.

En outre, la propriété intellectuelle protégée comprend également tous les produits et projets développés par les collaborateurs de Schaeffler pour une utilisation chez Schaeffler.

### 1.5 Éviter les conflits d'intérêt

Schaeffler attend de tous les collaborateurs qu'ils soient loyaux et intègres. Cela signifie que tous les collaborateurs, dans le cadre de leur emploi dans l'entreprise, agissent dans le seul intérêt de Schaeffler. Les propres intérêts privés ou économiques ne doivent pas influencer ou affecter les intérêts économiques de Schaeffler.

Un conflit d'intérêt a lieu si, d'une quelconque manière, les actions ou les intérêts privés se confrontent avec les intérêts de l'entreprise et même s'ils devaient seulement donner l'impression de s'y confronter.



## 2 COMPORTEMENT ENVERS LES PARTENAIRES ET LES TIERS

### 2.1 Intégrité

Schaeffler et ses collaborateurs font preuve d'intégrité dans les relations avec les autres et s'attendent à ce que les partenaires commerciaux (par exemple, les clients particuliers et professionnels, fournisseurs, agents et consultants) respectent également les dispositions légales correspondantes.

Schaeffler n'entretient des relations commerciales qu'avec des tiers qui exercent leurs activités commerciales avec une éthique irréprochable et qui n'exposent pas l'entreprise à des poursuites pénales ou autres, ou nuisent à la réputation de l'entreprise.

Schaeffler ne participe à aucune activité liée au blanchiment d'argent et ne permet ni ne tolère une telle activité.

### 2.2 Concurrence loyale

Schaeffler se porte garant d'une concurrence loyale et non faussée. Les règles en matière de concurrence des marchés sur lesquels opère Schaeffler sont respectées et suivies par Schaeffler et ses collaborateurs.

Presque tous les pays ont édicté des lois et règlements qui interdisent les relations et les ententes entre concurrents, fournisseurs, distributeurs ou concessionnaires qui pourraient fausser la concurrence.

Schaeffler attend de ses collaborateurs qu'ils ne participent pas à des ententes ou à des accords anticoncurrentiels avec d'autres entreprises.



### 2.3 Lutte contre la corruption

Les gratifications ne sont autorisées que si elles sont accordées ou reçues dans le respect de la directive anticorruption. Cela signifie que la gratification doit être adaptée et transparente.

En outre, proposer un avantage sous quelque forme que ce soit dans le but d'exercer une influence sur une personne du secteur public ou privé est interdit. Cela vaut également pour l'acceptation. Les gratifications de toute nature ou la proposition de telles gratifications (tels que des cadeaux, des invitations ou des avantages) à des fonctionnaires ou des représentants du gouvernement ou des représentants de ces personnes pour promouvoir l'activité ne sont pas autorisées. Les gratifications indirectes par le biais de partenaires commerciaux, par exemple, sont également interdites.

Le fait de donner et de recevoir des cadeaux, des invitations ou toute autre forme de gratification pourraient influencer notre jugement ou celui de nos partenaires commerciaux.

Tous les collaborateurs, représentants et agents de Schaeffler doivent se conformer aux lois anticorruption des pays dans lesquels Schaeffler exerce ses activités. En outre, la directive anticorruption s'applique à tous les collaborateurs.

La vigilance s'impose dans le cas de demandes ou d'offres de parrainage ou de dons, puisque de telles gratifications peuvent également être interprétées comme de la corruption (cachée).

Schaeffler veut éviter de donner l'impression que les décisions commerciales ou la réussite économique dépendent de gratifications.

### 2.4 Contrôles des échanges

Des lois nationales et internationales régissent l'importation, l'exportation ou le commerce intérieur des marchandises, la technologie, les prestations de service et la manipulation de produits spécifiques. Schaeffler doit garantir au moyen de procédures adéquates que les transactions avec des tiers ne violent pas des embargos commerciaux ou des dispositions économiques ou des prescriptions en matière de contrôle des importations et des exportations ou des prescriptions relatives à la prévention du financement du terrorisme.

Tous les collaborateurs qui interviennent dans l'importation, l'exportation ou le commerce intérieur des marchandises, la technologie, les prestations de service et la manipulation de produits spécifiques sont tenus de se conformer aux lois et règlements correspondants.



## 3 TRAITEMENT DES INFORMATIONS

### 3.1 Protection des informations confidentielles

Tous les cadres et collaborateurs sont tenus de protéger et de traiter l'ensemble des informations de l'entreprise de manière confidentielle. Cela vaut non seulement pour ses propres informations confidentielles, mais aussi pour les informations confidentielles qui ont été confiées à Schaeffler par les partenaires commerciaux et les clients.

Les cadres et les collaborateurs qui disposent d'informations privilégiées, donc d'informations confidentielles concrètes qui peuvent avoir un impact sur le prix des titres cotés ne les utilisent pas pour des négociations de titres ou d'autres instruments financiers. D'autre part, ils ne communiquent aucune information privilégiée à des tiers et n'en utilisent pas à des fins de recommandation d'achat ou de vente de titres ou d'autres instruments financiers.

### 3.2 Respect des dispositions relatives à la protection des données

La protection des données personnelles des collaborateurs et des partenaires commerciaux est très importante pour Schaeffler. Les données des partenaires commerciaux ou les données spécifiques aux collaborateurs doivent être traitées avec beaucoup de soin et de sensibilité. La gestion des données personnelles s'effectue conformément aux dispositions sur la protection des données respectivement en vigueur. Les contrôles et les processus mis en place chez Schaeffler garantissent la meilleure protection possible de toutes les données sensibles.



## 4 COMPORTEMENT ENVERS LES COLLABORATEURS ET COLLEGUES

### 4.1 Conditions de travail équitables et développement des compétences du collaborateur

Schaeffler reconnaît le droit du collaborateur d'obtenir une rémunération adéquate et respecte les salaires minimaux garantis par la loi sur les marchés du travail respectifs. Schaeffler observe la réglementation sur les contrats de travail respectivement applicable dans toutes ses entreprises.

Schaeffler accorde une place très importante à l'évolution des collaborateurs. Les collaborateurs sont le capital le plus précieux pour l'avenir de l'entreprise et investir dans leur formation est important.

Pour ce faire, grâce à son programme de formation complet, Schaeffler offre la possibilité à chaque collaborateur de poursuivre sa formation selon ses capacités et ses intérêts professionnels, pour autant que cela soit compatible avec les intérêts de l'entreprise.

De même, le développement de compétences sociales et techniques est très apprécié chez Schaeffler.

### 4.2 Diversité et principe de l'égalité du traitement

Schaeffler poursuit de manière conséquente l'objectif d'offrir des postes de travail exempts de discrimination et de harcèlement fondés sur le sexe, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap ou l'orientation sexuelle.

Cette diversité est toujours promue et respectée par Schaeffler. Les collaborateurs dans l'entreprise Schaeffler bénéficient d'un respect mutuel.

Toute personne a le droit d'être traitée de manière équitable et respectueuse. Schaeffler s'engage à offrir un environnement de travail diversifié dans lequel le caractère unique de chaque personne est reconnu et chaque personne est traitée avec politesse, honnêteté et dignité. Le harcèlement, la menace ou l'intimidation ne sont pas tolérés.

### 4.3 Conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle

En tant qu'entreprise familiale, Schaeffler veut contribuer à accroître la satisfaction et la motivation de ses collaborateurs et, par conséquent, aussi l'efficacité de l'entreprise, grâce à la conclusion d'accords respectueux de la vie de famille.

Schaeffler coopère avec tous les collaborateurs et leurs représentants dans un climat de confiance. Schaeffler s'efforce de trouver un équilibre entre les intérêts économiques de l'entreprise, d'une part, et les intérêts de ses collaborateurs, d'autre part. La confiance constitue la base d'une collaboration fructueuse dans l'intérêt de l'entreprise et de ses collaborateurs.

### 4.4 Refus du travail forcé et du travail des enfants

L'entreprise refuse toute forme de travail forcé et de travail des enfants. Schaeffler condamne toute forme d'exploitation et de discrimination et respecte strictement les dispositions légales applicables.

### 4.5 Dialogue avec les employés et les représentants des salariés

Schaeffler respecte le droit de ses collaborateurs à la liberté d'association. Indépendamment de cela, Schaeffler permet constamment à ses collaborateurs d'exposer directement leurs préoccupations.

## 5 ENVIRONNEMENT, SECURITE ET SANTE

### 5.1 Gestion durable

La protection de notre environnement fait partie intégrante de la responsabilité de Schaeffler en tant qu'entreprise.

Schaeffler s'engage à respecter toutes les dispositions environnementales et normes applicables et à mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement sur tous les sites. L'impact environnemental doit être réduit à un minimum et la protection de l'environnement doit être continuellement améliorée.

L'entreprise a pour devoir de protéger l'homme et l'environnement contre les déchets, les eaux usées et les gaz d'échappement, issus des procédés industriels de fabrication et de l'activité opérationnelle, avant, pendant et jusqu'à l'achèvement du transport, de l'élimination et du recyclage. Des systèmes sont mis en place au sein de Schaeffler à titre de garantie pour assurer la sécurité, le contrôle et la mesurabilité de toutes les activités des domaines du transport, de l'élimination et du recyclage qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine ou l'environnement. Pour garantir le contrôle et la mesurabilité des activités qui en découlent, Schaeffler s'engage à utiliser des systèmes appropriés.

Chaque collaborateur assume une part de responsabilité dans la réduction de la consommation d'énergie, d'eau et l'émission des gaz à effet de serre dans toutes ses activités.

### 5.2 Environnement de travail sécurisé

Schaeffler dispose d'un système complet de gestion EHS (Environnement, Health & Safety) sur tous les sites de production à travers le monde. L'entreprise tient à se conformer aux législations locales en matière de protection de l'environnement et aux dispositions internationales globales et travaille avec ses partenaires commerciaux pour s'assurer qu'ils reconnaissent et assument leur responsabilité en matière d'environnement.





Schaeffler offre à ses collaborateurs un environnement de travail sécurisé en respectant ou en allant même au-delà des exigences légales, des dispositions ou des directives de l'entreprise en matière de sécurité au travail et de protection active de la santé. Les cadres ont notamment la tâche de veiller à ce que les précautions et les mesures de santé et de sécurité appropriées soient mises en œuvre pour répondre aux exigences de l'entreprise.

Les collaborateurs mineurs sont protégés de tout travail qui peut nuire à la santé ou à la sécurité de ce groupe de personnes.



## 6 NOTIFICATION, INFORMATIONS ET INTERLOCUTEURS

### 6.1 Notification d'actes répréhensibles de toute nature

À tout moment, les collaborateurs trouvent une oreille attentive chez Schaeffler et sont toujours encouragés à s'exprimer librement et sans crainte de représailles. Toutes représailles contre des collaborateurs qui expriment de bonne foi des doutes quant à des actes répréhensibles commis dans l'entreprise sont interdites.

Les moyens suivants sont à la disposition des collaborateurs et des tiers.

### 6.2 Interlocuteurs sur place

Pour trouver des réponses à des questions relatives au code de conduite ou pour signaler des actes répréhensibles, les collaborateurs peuvent s'adresser à une personne dans leur environnement de travail immédiat, telle que :

- les cadres,
- le Regional Compliance Officer,
- le service du personnel, le service juridique et du contrôle de gestion ou un membre des instances représentatives du personnel.



### 6.3 Compliance & Corporate Security

Outre les interlocuteurs mentionnés sur place, les collaborateurs peuvent également s'adresser directement au service Compliance & Corporate Security.

#### Allemagne :

Compliance & Corporate Security  
Industriestraße 1–3  
91074 Herzogenaurach  
Tél. : +49 9132 82 2424  
compliance@schaeffler.com

### 6.4 Système d'information anonyme

Tout signalement d'infractions graves au code de conduite de Schaeffler, notamment des pratiques commerciales illicites, peut également être transmis, à tout moment, par le système BKMS.

Le système est disponible en plusieurs langues et permet de communiquer de manière confidentielle et sécurisée par un cryptage spécial avec notre équipe d'enquête du service de la conformité (Compliance).

<https://www.bkms-system.net/schaeffler>

En respectant le principe de proportionnalité, Schaeffler enquête de manière conséquente sur toute information concernant un acte répréhensible. Chaque cas est vérifié. Selon le résultat, il est décidé de manière claire quelles conséquences sont adaptées, nécessaires et proportionnées.

**Schaeffler AG**

Industriestr. 1–3  
91074 Herzogenaurach  
Allemagne

[www.schaeffler.com](http://www.schaeffler.com)

**SCHAEFFLER**